

# Brocante

## à GRESY sur Aix

Dimanche 4 Avril 2010

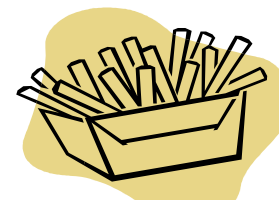
de 8h à 17h00

Parking de la Salle Polyvalente

Entrée Gratuite

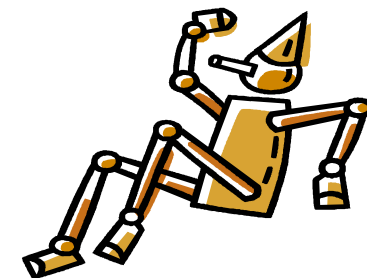


Buffet  
Buvette



Renseignements et  
inscriptions :  
04 79 34 87 35 de 17h à 20 H

Ou par mail :  
[abcp73@orange.fr](mailto:abcp73@orange.fr)



Organisée par le Comité des Fêtes de Grésy sur Aix  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Règlement

**Article 1** : Le Comité des Fêtes organise une brocante, vide grenier le dimanche 4 avril 2010 ouvert à tous, professionnels et particuliers, dans la limite des places disponibles.

**Article 2** : Les réservations seront enregistrées dans l'ordre de réception du bulletin d'inscription obligatoirement accompagné du règlement financier et document à fournir. En raison des frais engagés, les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.

**Article 3** : les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que celui d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnités d'aucune sorte.

**Article 4** : L'installation des exposants se fera de 6h à 8h maximum. Pour des raisons de sécurité et d'organisation aucun véhicule ne sera autorisé à stationner ou à circuler sur la brocante de 8h à 17h (sauf véhicule d'urgence).

**Article 5** : Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou de détériorations.

**Article 6** : l'exposant s'engage à respecter la surface linéaire qui lui est attribuée.

**Article 7** : Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice.

**Article 8** : En aucun cas, les forains, commerçants et vendeurs de nourritures à emporter de tout ordre ne seront acceptés sur le site.

**Article 9** : Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la brocante.

**Article 10** : Les exposants s'engagent à ne laisser aucun objet sur leurs emplacements lors de leur départ.

NOM, Prénom : .....

Adresse : n°..... Rue

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone : .....adresse mail : .....

Je réserve :

... emplacement(s) de 3 mètres linéaires à 12€ en extérieur = .....

... emplacement(s) de 3 mètres linéaires à 20€ en intérieur =

**Seules les inscriptions accompagnées du règlement et des documents demandés seront prises en compte :**

1 - photocopie recto/verso de la carte d'identité

2 - photocopie recto/verso du registre du commerce pour les professionnels

3 - règlement par chèque : à l'ordre du Comité des Fêtes de Grésy sur Aix

Nature des objets proposés à la vente : .....

Signature (précédée de la mention : lu et approuvé) :

à retourner : Mme Agnès BARON-208 route d'Arbussin-73100  
GRESY SUR AIX